

# Revenir à l'accord de décembre 2016, «la meilleure décision»

Page 3

# LE JOUR

## D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4644 - Mercredi 5 décembre 2018 - Prix : 10 DA

Deux décès, 4 blessés et quatre disparus  
**Une tentative de hargha tourne au drame au large de Tizirt**

Page 24

Hausse de plus de 100% de la production

# Récolte record de liège à Tizi-Ouzou

Page 2

## La bonne direction

Par Mohamed Habili

**L**a 24<sup>e</sup> conférence de l'ONU sur le climat (COP24) se collette en ce moment en Pologne avec une question à laquelle on voit mal quelle réponse pourrait lui être apportée : comment aller au-delà d'un accord sur le changement climatique, celui de Paris, qui lui-même n'est pas encore appliqué ? Pis encore, qui probablement ne le sera pas, les Etats-Unis s'en étant retirés, et le Brésil s'appropriant à suivre leur exemple. Dans son discours inaugural, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, n'a pas fait mystère sur son pessimisme à cet égard : «Nous n'allons pas du tout dans la bonne direction», a-t-il asséné. Une litote pour éviter d'avoir à reconnaître dès à présent que contre le changement climatique, le fait est que la bataille est déjà perdue. Non pas d'ailleurs parce qu'elle a été livrée, mais parce qu'elle ne l'a pas été au contraire, et que selon toute apparence elle ne le sera pas. L'un des deux plus grands pollueurs au monde, les Etats-Unis – l'autre étant la Chine –, ou plus exactement l'administration Trump, ne croit même pas au réchauffement de la planète pour cause d'émissions de gaz à effet de serre, thèse quelle n'hésite pas à qualifier de fable. Il y a tout lieu de craindre qu'elle soit bientôt rejointe par le nouveau pouvoir brésilien dans le rejet d'une conclusion qui pourtant fait consensus au sein de la communauté scientifique.

Suite en page 3

## Nouvel espoir pour le règlement du conflit au Sahara occidental

# Maroc et Polisario se rencontrent aujourd'hui à Genève



Les représentants du Maroc et du Polisario se rencontrent aujourd'hui à Genève, pour relancer des négociations autour d'un éventuel accord visant à mettre un terme au conflit qui les oppose après l'annexion par Rabat du Sahara occidental. Après des années d'impasse, l'espoir de voir le processus du règlement du conflit au Sahara occidental marquer un tournant cette année renaît avec la relance des négociations directes qui devrait permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit inaliénable à l'autodétermination. [Lire page 2](#)

Un développement panoptique au service de la complémentarité  
**En attendant la valorisation des «RH»**

Page 4

Festival national de théâtre comique à Médéa  
**La pièce «Mouhakama» présentée en ouverture**

Page 13

Nouvel espoir pour le règlement du conflit au Sahara occidental

# Maroc et Polisario se rencontrent aujourd'hui à Genève

■ Les représentants du Maroc et du Polisario se rencontrent, aujourd'hui à Genève, pour relancer des négociations autour d'un éventuel accord visant à mettre un terme au conflit qui les oppose après l'annexion par Rabat du Sahara occidental. Après des années d'impasse, l'espoir de voir le processus du règlement du conflit au Sahara occidental marquer un tournant cette année renaît avec la relance des négociations directes qui devrait permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit inaliénable à l'autodétermination.

Par Meriem Benchaouia

L'Envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, Horst Kohler, veut mettre fin au blocage. Le Sahara occidental, rappelé-t-on, est un territoire non autonome donc éligible à un référendum d'autodétermination tel que stipulé par la résolution 1514 de l'Assemblée générale de l'ONU du 14 décembre 1960. Occupé illégalement par le Maroc depuis plus de 40 ans, il reste la dernière colonie de l'Afrique. Dans un contexte favorable et fort de la dernière résolution du Conseil de sécurité qui enjoint le Maroc et le Front Polisario de reprendre les négociations «sans préconditions et de bonne foi» en vue de parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable qui permette l'autodétermination du peuple du Sahara occidental, l'émissaire onusien a préféré dégelé la situation en organisant des pourparlers préliminaires sous le format de table ronde afin de préparer les prochains rounds de négociations. C'est dans ce sens que le Conseil de sécurité, qui a prorogé cette fois-ci le mandat de la Mission des Nations unies pour l'organisation du référendum au Sahara occidental (Minurso) de six mois, veut débloquer la situation en demandant aux deux parties en conflit de «s'engager à nouveau à faire avancer le processus politique dans la perspective d'une cinquième série de négociations». Engagé depuis 2007, le

processus de négociations est bloqué depuis 2012 à cause de la position marocaine qui refuse d'appliquer les résolutions du Conseil de sécurité prévoyant l'autodétermination du peuple du Sahara occidental. Tout laisse indiquer, selon des sources proches du dossier, que l'émissaire onusien veut opérer dans une première phase, pour dépasser la barrière psychologique et «briser la glace», en tant que facilitateur. Tout porte à croire que dans ce rôle, il veut d'abord analyser, avec les deux parties en conflit et en présence de l'Algérie et de la Mauritanie, en tant que pays voisins et observateurs, les expériences antérieures ainsi que les causes de leur échec. Mais ce qui est sûr c'est que depuis sa prise en charge du dossier depuis 2017, il a réussi à faire asseoir les deux parties en conflit autour de la même table, après les avoir rencontrées plusieurs fois. Pour pouvoir assurer, en deuxième phase, son véritable rôle d'émissaire onusien pour le règlement de ce conflit, tout dépendra des résultats de ces pourparlers préliminaires pour que le Maroc et le Front Polisario, représentant légitime du peuple du Sahara occidental, s'engagent dans une nouvelle série de négociations, après six ans de blocage. Il est évident, selon des observateurs, que le contexte est différent des rounds précédents, l'expliquant par la résolution du Conseil de sécurité qui a montré en quelque sorte son exacerbation sur le statu quo de ce conflit et par la nouvelle approche amé-

ricaine exprimée par son ambassadeur-adjoint aux Nations unies et dont son pays est le porte-plume des résolutions du Conseil de sécurité sur le Sahara occidental. Jonathan Cohen a précisé, suite à l'adoption de la dernière résolution du Conseil de sécurité du 31 octobre, que les Etats-Unis s'étaient lancés dans une nouvelle approche concernant la Minurso, soutenant qu'il ne peut plus y avoir de statu quo au Sahara occidental. Il a déclaré que son pays apporte «tout son soutien» à l'Envoyé personnel Horst Kohler dans ses efforts pour parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable qui permettra l'autodétermination du peuple du Sahara occidental. Ce qui laisse supposer, estime la même source, que l'émissaire onusien engage un premier pas avec une certaine aisance que ses prédécesseurs n'avaient pas. Cependant, la grande inconnue dans la relance des pourparlers restera le Maroc, la puissance occupante du Sahara occidental, qui est soutenu par la France.

## Le Front Polisario «consterné» par la décision du Conseil de l'UE

Le Front Polisario «a pris note sans surprise mais avec consternation» de la décision du Conseil de l'Union européenne du 29 novembre 2018 adoptant l'accord de pêche UE/Maroc, qui inclut une extension aux eaux adjacentes au territoire du Sahara



Ph.D.R.

occidental occupé, a indiqué le ministre sahraoui délégué pour l'Europe, Mohamed Sidati. «Le principe même de cet accord est inacceptable car il constitue une violation flagrante de la souveraineté. Bien entendu, le Front Polisario conteste les conditions de l'accord, ses modalités et ses contreparties financières, mais il ne s'agit là que des conséquences de la question principale : la violation de la souveraineté sahraouie», a ajouté M. Sidati. Il a rappelé l'évidence que le peuple sahraoui a une histoire qui forge son unité et son indépendance vis-à-vis de quiconque, comme l'a reconnu la Cour Internationale de Justice dès 1975. Le Sahara occidental est inscrit depuis 1962 sur la liste des territoires non autonomes, c'est-à-dire des territoires à décoloniser, et l'ONU a toujours abordé la question sous l'angle du droit international. La

réaction du Front Polisario fait suite à la décision du Conseil de l'UE qui a adopté, jeudi, l'accord de pêche conclu en juillet dernier avec le Maroc. Le texte, qui inclut le Sahara occidental, doit encore être validé par le Parlement européen. En février dernier, la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) avait pourtant tranché que l'accord UE/Maroc violait le principe de l'autodétermination du Sahara occidental. Dans son arrêt de 2016, la CJUE a rappelé que le Maroc et le Sahara occidental étaient deux territoires distincts et séparés et que le Maroc, qui est puissance militaire occupante, ne peut y exercer aucun acte de souveraineté. Il ne peut y avoir d'activités économiques, commerciales ou autres sur le territoire qu'avec le consentement du peuple du Sahara occidental. **M. B.**

## Hausse de plus de 100% de la production Récolte record de liège à Tizi-Ouzou

La wilaya de Tizi-Ouzou a réalisé, cette année, une récolte record de liège en augmentant sa production de plus de 100%, a-t-on appris hier du conservateur local des forêts, Youcef Ould Mohamed. La campagne qui a démarré en juillet dernier et qui s'est clôturée en octobre, a permis de récolter un total de 16 570 qx de liège durant la campagne 2018 a indiqué à l'APS M. Ould Mohamed. Il s'agit d'une «récolte record qui n'a pas été réalisée à Tizi-Ouzou depuis 20 ans», a souligné ce même responsable, rappelant que la récolte moyenne de liège réalisée sur les 15 dernières années est de 6 000 qx, et qu'en 2017 elle a été de 8 000 qx. Ces résultats ont été obtenus «grâce aux facilitations accordées par l'administration à l'entreprise régionale de génie

rural (ERGR) Djurdjura», a précisé M. Ould Mohamed qui a indiqué que cette production «exceptionnelle» a permis à Tizi-Ouzou de se classer, cette année, première en matière de production de liège sur les 13 wilayas productrices en assurant 24% de la récolte nationale de cette ressource forestière. Malgré cette performance, le conservateur des forêts a observé que cette quantité de liège récoltée n'a pas permis d'atteindre les objectifs prévus par l'ERGR-Djurdjura et qui sont de 22 900 qx de liège. Cela est dû essentiellement aux conditions climatiques défavorables qui ont retardé la récolte qui devait débuter en juin, mais qui n'a commencé effectivement qu'en juillet, ainsi qu'au retard accusé par l'ERGR dans l'organisation de ses chantiers, a-t-il dit. D'autres

contraintes liées à la difficulté d'accéder à certaines zones, faute de pistes et à cause du relief très accidenté et au manque de main-d'œuvre spécialisée dans l'opération de démasclage (récupération de liège), ont également empêché d'atteindre le chiffre des 22 900 qx, a ajouté ce même responsable, observant que l'ERGR-Djurdjura a dû faire appel à des démasclateurs de la wilaya de Skikda pour épauler ceux de Tizi-Ouzou issus principalement de la région de Yakourene, et dont le nombre (main-d'œuvre locale) «n'est pas suffisant» pour toute l'opération, a-t-il insisté. L'opération de démasclage qui a été prise en charge par un total de 621 saisonniers étant achevée, l'ensemble des équipes ont été redirigées vers l'entreprise qui se fait selon la catégorie du pro-

duit, dont le liège femelle (premier choix) et le liège mâle et flambé (deuxième choix) afin de faciliter les visites des acheteurs lors des ventes qui débiteront incessamment. Un taux de 20% des ventes est versé au Trésor public, a-t-on indiqué de même source. Cédé entre 4 000 et 12 000 DA le quintal, selon sa qualité, à des unités nationales de transformation (fabrication de bouchons, de panneaux d'isolation) et à l'exportation pour le liège de premier choix, cette ressource forestière rare est un produit important pour l'économie nationale, a souligné M. Ould Mohamed. Il a rappelé, à cette occasion, que l'Algérie fait partie des 7 pays producteurs de liège au monde. Abordant les perspectives de développement de la filière liège au niveau local, le

conservateur des forêts a annoncé que des mesures seront engagées pour réunir tous les moyens nécessaires afin de réussir la prochaine campagne. «Nous allons tenir des réunions de coordination et préparer le recrutement de main-d'œuvre à l'avance», a-t-il dit, ajoutant que des visites dans l'ensemble des cantons seront effectuées et un programme d'ouverture et d'aménagement d'accès vers les subéraies sera lancé. Le chêne-liège est la principale espèce forestière de la wilaya de Tizi-Ouzou, elle occupe une superficie totale de 23 100 ha. Les subéraies les plus importantes sont celles des Ath Ghobri, Ath Jennad et une partie de Tamgout, a-t-on appris de la Conservation des forêts.

Younès F.

Abdelmadjid Attar à propos de la réunion Opep/non Opep jeudi à Vienne

# Revenir à l'accord de décembre 2016, «la meilleure décision»

■ Opep et non Opep se réuniront ce jeudi à Vienne pour tenter de stabiliser et de rééquilibrer le marché pétrolier fortement perturbé par les effets yo-yo des prix de l'or noir. A ce sujet, la meilleure des décisions qui pourrait être prise lors de cette rencontre «est de revenir à l'accord de décembre 2016», dira Abdelmadjid Attar, ex-ministre de l'Energie et ancien P-DG de Sonatrach, qui relève que «les enjeux ou les défis de cette rencontre tourneront autour d'une nécessaire réduction de la production face à un environnement et des positions complexes et contradictoires».

Par Lynda Naili

**A** la veille de la Conférence ministérielle de l'Opep, dans un entretien accordé à l'APS publié hier, Abdelmadjid Attar, ex-ministre de l'Energie et ancien P-DG de Sonatrach, indiquera que «la meilleure des choses qui puisse arriver et, par conséquent, la meilleure des décisions que les pays Opep et non Opep puissent prendre est de revenir à l'accord de décembre 2016 en réduisant leur production au moins par l'équivalent de ce qu'ils ont produit en plus depuis le début de l'année pour, soi-disant, faire face à la chute de la production de l'Iran du fait des sanctions américaines, c'est-à-dire entre 1,5 et 2 millions de barils/jour». Selon lui, les pays responsables des surplus de production mis sur le marché «sont tous conscients du désordre dans lequel évolue actuellement le marché pétrolier, non seulement à cause de ce surplus mais aussi pour d'autres paramètres liés à la croissance de la production pétrolière d'autres pays, de la récession économique mondiale qui entraîne moins de demande pétrolière y compris en Chine, de la mutation accélérée des modèles de consommation énergétique (économie d'énergie, énergies renouvelables...)». A ces facteurs, l'ancien ministre ajoutera ceux géopolitiques tels que l'embargo sur l'Iran et la Russie et les guerres économiques USA-Chine-Europe. Ainsi, poursuivant sa lecture sur l'enjeu d'une décision pour une réduction de la production de pétrole, il affirmera que «l'unique choix pour l'Opep (durant cette rencontre) est de réduire sa production», sans toutefois prévoir de «combien» se fera portée cette réduction encore moins «par qui»

elle sera faite. Et pour cause, expliquera-t-il, il est difficile de se prononcer sur quels seront parmi les principaux producteurs, en l'occurrence l'Arabie saoudite, la Russie et les Etats-Unis dont la production est de plus de 11 mbj chacun, ceux qui s'engageront dans cette réduction.

## «L'instabilité des prix va probablement durer encore 3 à 5 ans»

De ce fait, dans le cas où l'Opep et non Opep devraient se prononcer à l'issue de leur réunion jeudi pour le maintien du taux actuel de production de pétrole, ce qui maintiendra voire accentuera à l'occasion la tendance baissière des prix pour laquelle les Etats-Unis appellent, M. Attar, considérera qu'«il y a quand même un prix-plancher que même l'industrie pétrolière américaine ne pourra pas supporter, parce que l'économie mondiale, et plus particulièrement celle des Etats-Unis, est et sera encore, pendant des décennies, dépendante du secteur de l'énergie, et plus particulièrement du secteur des hydrocarbures». De plus, enchaînera-t-il, «les prix ne pourront pas baisser, du moins sur une période dépassant six à 12 mois, à un niveau de 30 ou 40 dollars par exemple, parce que cela sera catastrophique non seulement pour les pays Opep mais pour les Etats-Unis eux-mêmes ainsi que pour beaucoup d'autres régions du monde». Effectivement, développera l'ex-P-DG de Sonatrach, «pour le moment et à moyen terme, le prix d'équilibre sera celui qui convient aux économies des pays de l'OCDE surtout, et des pays émergents comme la Chine, gros consommateurs (USA, Europe), mais souvent peu ou pas assez producteurs (Chine, Inde)».



P.M.D.R.

Soulignant, dans ce contexte, «la production d'hydrocarbures non conventionnels, qui nécessite un baril d'au moins 35 à 40 dollars, est une réalité et le restera encore pendant plusieurs décennies», et qu'«au-delà de cette période, tout dépendra des progrès technologiques destinés à ralentir l'épuisement des réserves pétrolières et à permettre l'introduction de sources d'énergie alternatives». Enfin, questionné sur les perspectives du marché pétrolier à moyen terme, Abdelmadjid Attar estimera que «la période d'instabilité des prix va probablement durer encore 3 à 5 ans, avec un prix moyen qui devrait atteindre 70 dollars le baril, sauf

bouleversement très grave de nature géopolitique surtout, qui pourra entraîner aussi bien une baisse qu'une hausse sur plusieurs mois, parce que les autres facteurs qui conditionnent ce prix ne sont plus les mêmes». Lesquels facteurs, selon lui, «ne sont pas entre les mains des pays exportateurs Opep-non Opep dont la stratégie va consister, à moyen terme, à défendre un prix minimum au prix d'un gel sinon d'une réduction de production. Au-delà de 2023, il faudrait avoir une boule de cristal pour faire des prévisions et continuer à suivre de près la politique des trêves successives des Etats-Unis».

L. N.

## Handicapés en Algérie

### Plusieurs mesures pour une meilleure prise en charge

**A** fin de faciliter la vie aux handicapés, le secteur de la Solidarité nationale œuvre à la modernisation et numérisation de ses services et programmes sociaux pour une meilleure prise en charge des personnes aux besoins spécifiques, au plan local et central, outre la mise en place d'une stratégie nationale relative à l'emploi et à l'intégration professionnelle de cette catégorie. «Notre secteur œuvre actuellement à la modernisation et numérisation de ses services et programmes sociaux pour une meilleure prise en charge des personnes aux besoins spécifiques, au plan local et central», a souligné le secrétaire général près du ministère de la Solidarité nationale, Rabah Hamdi, dans son allocution inaugurale de la célébration officielle de la Journée mondiale des personnes aux besoins spécifiques. Il a également fait l'annonce du parachèvement, par l'Institut national de santé publique, du volet médical relatif à l'échelle d'évaluation de cette caté-

gorie, sur la base, a-t-il dit, de la Classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé de l'OMS. Une commission sectorielle se penche actuellement sur le volet social de cette échelle, a-t-il ajouté. Au volet juridique, le responsable a fait part de la détermination de son secteur à initier une révision de la loi N° 02-09, datée du 8 mai 2002, relative à la protection des handicapés et à la promotion de leur situation, afin de l'adapter aux exigences de la convention internationale ratifiée par l'Algérie en 2009. «Notre intérêt pour cette catégorie sociale est le reflet des préceptes de notre religion et de notre patrimoine culturel, consacrés dans l'article 72 de la Constitution de 2016, stipulant que l'Etat œuvre à faciliter l'accès des catégories aux besoins spécifiques aux droits reconnus pour tous les citoyens, de même que leur intégration sociale», a-t-il en outre souligné. De plus, M. Hamdi a indiqué que son secteur a bénéficié d'un

jumelage avec le ministère français de la Justice, dans le cadre du programme de soutien à la mise en œuvre de l'accord de partenariat avec l'Union européenne, visant la mise en place d'une stratégie nationale relative à l'emploi des personnes handicapées. Il a souligné l'accompagnement assuré, au titre de cette stratégie, aux établissements et institutions d'aide au travail en milieu ouvert, tout en encourageant les personnes handicapées à intégrer les programmes initiés par l'Agence de développement social et l'Agence nationale de gestion du micro-crédit. Au titre de l'effort de facilitation de l'accès des handicapés à l'information et au savoir, le secrétaire a annoncé le lancement d'un dictionnaire de la langue algérienne des signes, parallèlement à la mise en œuvre de l'imprimerie numérique en braille, à la déposition de l'Office national des publications scolaires, en vue de «garantir un livre scolaire en braille à tous les élèves atteints

d'un handicap visuel». Selon M. Hamdi, l'Algérie compte actuellement (au 30 septembre écoulé) 241 969 personnes handicapées à 100%, âgées de 18 ans et plus, sans revenus et dans l'incapacité de travailler, et dont la prime de solidarité globale est estimée à 12 milliards de DA par an. Quelque 253 543 autres personnes, classées comme étant atteintes d'un handicap à 100%, également sans revenus ou relevant de familles en charge d'un handicapé ou plusieurs, ont perçu, en 2018, une prime forfaitaire de solidarité de plus de 9 milliards de DA, a ajouté le responsable. Il a signalé la destination au profit de cette dernière catégorie de handicapés, d'une couverture sociale portée à 6,5 milliards de DA en 2018, outre les actions de solidarité financées par le Fonds spécial de la solidarité nationale, dont le coût a été estimé à 350 millions de DA. A cela s'ajoute un montant de 200 millions de DA destiné à assurer la gratuité du transport aux porteurs de

## LA QUESTION DU JOUR

### La bonne direction

Suite de la page une

**A**illeurs, il est vrai, comme en France, le changement climatique, et ce qu'il implique comme mesures à prendre pour faire du moins qu'il reste confiné dans certaines limites, n'est plus une question académique, mais un impératif pratique, et à ce titre politique. Le hasard a voulu que la COP24 s'ouvre cette année alors que la France entre en crise suite à l'adoption d'une mesure, la hausse des taxes sur le carburant, destinée entre autres à réduire sa propre contribution au réchauffement de la planète. Pourtant la France est elle-même loin d'avoir tenu ses engagements pris dans le cadre de l'accord de Paris, par ailleurs un continué sujet de fierté pour elle. La révolte des Gilets jaunes marque ainsi l'entrée de la question du climat sur la scène politique. Bien entendu, elle est loin de s'y réduire, l'écotaxe adoptée n'ayant été en l'occurrence que l'élément déclencheur d'une crise sociale qui a mis une trentaine d'années pour mûrir et finalement éclater à la surface. On peut toujours se poser la question de savoir si cette révolte aurait pu éclater même en l'absence de la surtaxe sur les carburants. Y répondre est autrement difficile, sinon impossible. Tout ce que l'on peut dire, c'est que la marche réelle des événements a fait en sorte que les deux questions sociale et climatique se sont nouées pour déclencher le mouvement actuel de révolte en France. La question sociale n'aurait peut-être pas pu à elle seule trouver un débouché à la surface. C'est le capitalisme mondialisé ultralibéral qui a tué le consensus social en France, et c'est lui qui est train de rendre invivable la planète. Aucun accord sur le climat n'arrêtera le réchauffement de la planète si la révolte en France ne s'étend pas aux autres grands pollueurs, ou si elle n'est pas suffisamment terrible et éloquent pour leur faire peur. On ne peut gagner la bataille contre le changement climatique sous le règne du capitalisme mondialisé et financiarisé. C'est impossible. Les grandes révoltes sociales de demain le pourront, elles, comme le laisse penser la première d'entre elles, celle des Gilets jaunes.

M. H.

carte de handicapé. Au volet éducatif, M. Hamdi a signalé la destination de 238 établissements, à l'échelle nationale, au profit de 22 729 enfants aux besoins spécifiques, durant l'année scolaire 2018/2019, et ce, pour un budget de fonctionnement estimé à plus de 10 millions de DA. Il a également fait cas de 844 classes dites intégrées, ouvertes au niveau des écoles du secteur de l'Education nationale, au profit de 6 672 élèves de cette catégorie, au moment où 32 525 autres élèves aux besoins spécifiques ont été totalement intégrés dans des classes dites normales. Près de 70 associations assurées, en outre, la prise en charge de 8 330 enfants inadaptés mentaux, à travers 111 établissements spécialisés, repartis sur 26 wilayas du pays.

Thinhinene Khouchi

Un développement panoptique au service de la complémentarité

# En attendant la valorisation des «RH»

■ Pour arriver à concrétiser un développement harmonieux et complémentaire en Algérie, il a fallu constamment garder à l'esprit qu'il n'y a pas de priorité proprement dite, mais des priorités qui en devenant brusquement plurielles, cessent de prendre le pas l'une sur l'autre, et ne peuvent donc plus être classées dans la rubrique des priorités.

Par Filali H. Imène

Il s'agirait, plutôt, de fronts multiples qu'il a fallu ouvrir simultanément au niveau de tous les secteurs concernés pour leur appliquer les remèdes qui découlent de la vision globale de départ et qui vont dans le sens des objectifs communs de développement. Autrement dit : restructuration et réformes, rééquipement et mobilisation humaine, et renouveau infrastructurel.

Il semble bien que cette notion de prise d'assaut multiforme ait été prise en compte dans l'élaboration de la stratégie d'action, puisque nous avons assisté en quinze années, voire plus, à une politique qui ne s'est pas accommodée d'une offensive unidirectionnelle, mais bien plutôt d'un déploiement en éventail, qu'il s'agisse effectivement



de mobilisation humaine ou d'allocation des ressources financières.

En fait, l'enjeu a été de réaliser un développement nivelé et proportionnel qui favorise l'amélioration multisectorielle à la fois économique et sociale, et qui mette, à chaque étape, la dimension humaine et sociale au diapason des ambitions économiques.

Puisqu'il y a eu continuité dans la politique suivie, on peut voir aisément comment les populations précarisées et paupérisées ne pouvaient accompagner les réformes économiques ni les soutenir autant qu'elles l'ont fait plus tard lorsqu'elles avaient été réinsérées socialement et qu'on leur avait donné

les moyens de se mettre au chevet des mutations économiques.

Ce qui peut s'appliquer à la relation entre le social et l'économique, s'applique tout autant à l'intérieur du domaine économique lui-même entre les impératifs de développement sectoriel et ceux de développement

local. Peut-on développer verticalement l'une quelconque des activités économiques sans donner aux collectivités locales les moyens structurels, humains et culturels de l'adopter, de l'adapter et de la valoriser ? Dans ce même ordre d'idées, la dynamique économique installée par

les efforts de développement et d'investissements publics ne peut aller sans une dynamique universitaire de réformes et de développement et d'affinement de la recherche et des cursus au moins d'égale proportion que celle touchant l'économie.

La démarche procède donc d'une approche qui écarte la notion de priorité au profit d'une notion de développement global, évitant ainsi de générer, dans un même corps social et économique, des phénomènes de développement et de sous-développement contigus qui nuiraient, à terme, à la cohésion sociale et économique.

Ce pari gagné du développement par notre pays mérite un effort soutenu dans le sens d'un développement humain plus approfondi et d'une implication autrement plus intense des forces vives de la nation, y compris celles qui se sont imposées à l'étranger et qui pourraient être mises à contribution de là-bas ou ici-même, pour commencer – il s'agit bien de commencer – à valoriser tout le potentiel que recèle notre pays.

En fait, la richesse est d'abord humaine. Quand elle advient et prend conscience d'elle-même, elle sait reconnaître le chemin qui mène à son accomplissement individuel et collectif. Et pour l'Algérie, d'entre toutes, l'humain fut la plus grande des priorités.

F. H. I.

## Forum international

### Début des travaux sur le renforcement des capacités en gouvernance

Les travaux du Forum international sur le «Renforcement des capacités en gouvernance» ont été ouverts, mardi à Alger, par le ministre de l'Intérieur,

Noureddine Bedoui. Dans son allocution d'ouverture de ce forum, organisé par le ministère de l'Intérieur en partenariat avec l'Académie nationale chinoise de la gouvernance (CNAG), M. Bedoui a souligné que «l'amélioration des compétences des fonctionnaires de l'administration publique est devenue un impératif dans la perspective de hisser le niveau de professionnalisme et jouir en même temps d'une vision prospective à long terme», ajoutant qu'il s'agit de «s'adapter à la nouvelle donne sur le plan socio-économique et se mettre ainsi au service du citoyen et du pays». Par ailleurs, un mémorandum entre le ministère de l'Intérieur et la CNAG a été signé après l'ouverture de ce forum qui se déroulera en trois panels dont les thèmes sont dédiés à la gouvernance. Ce forum vise à bâtir un réseau mondial de partenariat et à identifier et explorer les prochaines

étapes de la coopération bilatérale et multilatérale en matière de partage de connaissances et de renforcement des capacités de gouvernance, a-t-on indiqué auprès du ministère de l'Intérieur. Considéré comme une occasion pour le développement des liens de partenariat avec des partenaires nationaux et étrangers, ce forum permettra aussi de riches échanges autour de la gouvernance, dans le cadre du renforcement du partenariat algéro-chinois. Il permettra en outre d'établir des recommandations visant à mettre en place un nouveau programme de formation en matière de gouvernance, basé sur les nouvelles orientations mondiales en la matière et de développer une stratégie pour l'inclusion des écoles de gouvernance dans la recherche scientifique et le conseil pour la prise de décision.

Ghani Y.

## Culte/Cohabitation

### L'islam en Algérie «n'exclut pas les autres»

Le ministre des Affaires religieuses et Wakfs, Mohamed Aïssa a affirmé, lundi à Oran, que l'islam en Algérie n'exclut pas les autres et prône la paix et le vivre ensemble. Dans une déclaration à la presse en marge d'une visite au fort de Santa Cruz sur les hauteurs du mont Murdjadio surplombant la ville d'Oran, qui devra abriter le 8 décembre une cérémonie de béatification, Mohamed Aïssa a souligné que l'Algérie facilite à l'église catholique ce protocolaire et l'initiative religieuse chrétienne qui respecte les lois de la République. «Ce sera une preuve supplémentaire que l'islam en Algérie n'exclut pas les autres croyances et noue des contacts pour la paix et le vivre ensemble», a déclaré le ministre. Affirmant, dans ce sens, que «l'Algérie a été, est et demeurera une terre de dialogue, de coopération et de vivre ensemble en paix», il a ajouté «il n'existe pas d'adversité contre l'autre dans

les lois de la République, mais une forte volonté à faire respecter la loi par les musulmans et non musulmans». Dans le même ordre d'idées, le ministre a souligné que l'Algérie a affirmé son engagement pour la tolérance religieuse dans l'amendement de la Constitution en 2016, citant l'article 47 qui garantit la liberté de la croyance et aujourd'hui la liberté de la pratique pour les non musulmans, assurant que ce principe constitutionnel est appliqué par l'administration et le gouvernement algériens. Mohamed Aïssa a soutenu que les cérémonies de béatification

d'hommes et femmes chrétiens morts en Algérie dans les wilayas de Tizi Ouzou, Médéa, Alger et Oran dans les années du terrorisme tout comme 114 imams et des éléments de l'armée et de la sécurité montrent que les musulmans et les chrétiens en Algérie la défendent et sont à son service. Le ministre a indiqué que le cardinal Déchaux au grade de ministre a été délégué pour représenter le pape du Vatican à la cérémonie de béatification le 8 décembre à Oran.

Yanis F.

## Accidents de la circulation

### 34 morts et près de 1 000 blessés en une semaine

Trente-quatre personnes ont perdu la vie et 978 autres ont été blessées dans plusieurs accidents de la circulation survenus durant la période du 25 novembre au 1<sup>er</sup>

décembre 2018 dans plusieurs régions du pays, selon un bilan rendu public hier par les services de la Protection civile. La wilaya de Biskra déplore le bilan le plus lourd avec le

décès de 4 personnes, alors que 15 autres ont été blessées, suite à 21 accidents de la route. Durant la même période, les secours de la Protection civile sont intervenus pour

l'évacuation de 11 464 malades vers des structures hospitalières et l'extinction de 459 incendies urbains, industriels et autres.

R.N.

## Changes

# Le dollar poursuit sa baisse face aux principales devises

■ Le dollar poursuivait hier sa baisse face aux principales devises, entamée lundi après l'annonce d'une trêve commerciale entre les Etats-Unis et la Chine, tandis que la livre britannique rebondissait nettement.

Par Amel B.

Hier matin, l'euro valait 1,1412 dollar contre 1,1354 dollar lundi soir. «Le dollar a été doublement frappé à court terme par le récent ton prudent dans la communication de la Fed (la Banque centrale américaine), et par un apaisement des tensions commerciales mondiales, après l'annonce d'une trêve entre les Etats-Unis et la Chine en marge du G20 ce week-end», ont expliqué Lee Hardman et Fritz Louw, analystes. Mais malgré l'apaisement, la prudence restait de mise hier tandis que les marchés «essaient nerveusement de démêler ce que le président américain et son homologue chinois Xi Jinping ont dit», a expliqué Kit Juckes, analyste. Concernant la livre britannique, celle-ci rebondissait au lendemain d'un plus bas en un mois face au dollar, effaçant ses pertes de lundi et s'échangeant à 1,2807 dollar contre 1,2725 dollar lundi soir. La devise a notamment grimpé après un avis rendu par l'avocat général de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE), qui a estimé que le Royaume-Uni pourrait s'il le



souhaite décider unilatéralement de renoncer à quitter l'Union européenne. A une semaine du vote du Parlement britannique sur l'accord négocié avec Bruxelles, la devise pourrait

réagir fortement aux annonces comme aux rumeurs et connaître un fort niveau de volatilité. Le dollar valait 112,76 yens, contre 113,66 yens lundi soir. L'euro baissait face au yen à 128,68 yens contre 129,03 yens lundi soir. Le franc suisse était stable face à l'euro, à 1,1335 franc suisse pour un euro mardi, contre 1,1331 lundi, et progressait par rapport au billet vert, à 0,9933 franc suisse pour un dollar contre 0,9975 lundi. La monnaie chinoise progressait à 6,8372 yuans pour un dollar, contre 6,8830 vers 15h30 GMT lundi. Vers 06h25, la devise chinoise est montée à 6,8338 yuans pour un dollar, son plus haut niveau depuis plus de deux mois. L'once d'or valait 1 241,06 dollars, contre 1 230,65 dollars lundi soir.

A. B./APS

## BAD Réunion du Comité consultatif des gouverneurs aujourd'hui à Rome

LE COMITÉ consultatif des gouverneurs de la Banque africaine de développement (BAD) tiendra sa réunion aujourd'hui à Rome avec la participation du ministre des Finances, Abderrahmane Raouia, a indiqué hier le ministre dans un communiqué. La réunion de ce comité, dont l'Algérie est membre, «s'inscrit dans le cadre des orientations du Conseil des gouverneurs de la BAD, formulées lors des assemblées annuelles de cette institution de mai 2018», note la même source. Elle aura pour objectif d'échanger sur les avancées majeures au sein de la BAD et de présenter des recommandations quant aux plans de développement et de financement de cette institution financière africaine et notamment les voies et moyens les plus appropriés pour répondre aux besoins de ses pays membres sur les questions de développement, ajoute le communiqué. Pour rappel, l'Algérie est l'un des membres fondateurs de la BAD qui avait été créée en 1964. Détenant 4,2% des actions de cette banque, l'Algérie en est le 4<sup>e</sup> actionnaire parmi les pays africains et le 7<sup>e</sup> dans le classement général des pays membres. Cette banque régionale compte 81 pays membres formés de 54 pays africains et de 27 pays européens, asiatiques, sud et nord américains.

Agences

## Céréales

## Le blé et le maïs en hausse sur Euronext

Les prix du blé et du maïs étaient en légère hausse, saluant l'accord entre Trump et Xi Jinping durant le week-end pour geler les taxes réciproques entre les Etats-Unis et la Chine pendant 90 jours. A la mi-journée sur Euronext, la tonne de blé regagnait 0,25 euro sur l'échéance de mars, à 202,75 euros, ainsi que sur celle de mai, à 203,50 euros, pour 22 432 lots échangés. La tonne de maïs, gagnait aussi 0,25 euro sur l'échéance de janvier, à 173 euros, comme sur le contrat mars 2019, à 175,50 euros. 773 lots avaient été échangés. Le marché a salué la déclaration de trêve dans un conflit commercial qui menace l'économie mondiale, intervenue en conclusion d'un G20 conflictuel à Buenos Aires, soulignent les opérateurs. Le vice-

ministre du Commerce, Wang Shouwen, a précisé que Washington renonçait à porter comme prévu de 10% à 25% les droits de douane sur 200 milliards de dollars d'importations chinoises – la moitié du total – à partir du 1<sup>er</sup> janvier. La Maison-Blanche a néanmoins fait savoir que cette décision n'était que suspendue, pour une durée de 90 jours, rappelle Intercourtage. Si les deux pays n'arrivent pas dans ce délai à s'entendre sur des «changements structurels» dans leurs relations commerciales, notamment à propos des transferts «forcés» de technologie et de propriété intellectuelle, «les droits de douane de 10% seront portés à 25%» a averti la présidence américaine. Washington indique aussi que Pékin s'engage à acheter une

quantité «non encore définie, mais très substantielle, de produits américains pour réduire l'énorme déséquilibre commercial entre les deux pays». S'agissant du marché du blé, dominé sur le plan mondial par les ventes venant de Russie et des pays dits de la mer Noire, pour que la hausse des cours soit durable, il faudra que «l'activité export confirme un basculement des origines mer Noire vers les blés européens ou nord-américains» prévient le cabinet Agritel. Or, lundi à Moscou, le ministre de l'Agriculture a revu à la hausse ses estimations d'exportations agricoles pour l'année 2018, fixées désormais à 26 milliards de dollars contre 24,2 milliards estimées précédemment.

M. Y.

## Systèmes alimentaires

## La FAO appelle à un changement radical

Le directeur général de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), José Graziano da Silva, a exhorté les pays à lutter de manière urgente contre toutes les formes de malnutrition, lors d'un discours prononcé à l'ouverture du Conseil de la FAO, l'organe exécutif de l'organisation. «La coexistence de la sous-alimentation, de l'obésité et de carences en micronutriments, ce que nous appelons la triple fardeau de la malnutrition, se répand et touche maintenant tous les pays du monde. La communauté internationale doit régler de manière urgente cette

situation, en encourageant un changement radical de nos systèmes alimentaires», a déclaré José Graziano da Silva, cité par un communiqué. «Notre objectif Faim Zéro ne consiste pas seulement à nourrir les populations, il s'agit également de bien les nourrir en leur apportant les nutriments essentiels afin de mener une vie saine», a-t-il ajouté. Prenant l'exemple de l'édition 2018 du rapport sur l'Etat de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde, José Graziano da Silva a indiqué que l'obésité affectait maintenant 672 millions de personnes et que son taux avait augmenté plus rapide-

ment en Afrique que dans toute autre région. Il a également souligné le fait que plus de deux milliards de personnes souffraient de carences en micronutriments à travers le monde. Le directeur général a également évoqué plusieurs événements importants qui auront lieu l'année prochaine, dont la Conférence sur la salubrité alimentaire en février à Addis-Abeba, co-organisée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et par l'Union africaine. Il y a également la Conférence sur le commerce et la salubrité alimentaire à Genève en avril, et la Conférence sur la revitalisation des zones rurales

au mois de mai à Pékin. José Graziano da Silva a également annoncé la création d'un bureau dédié à la coopération Sud-Sud et triangulaire afin de renforcer le potentiel de la coopération Sud-Sud et de stimuler la sécurité alimentaire et le développement rural. Le Conseil de la FAO gère les affaires administratives et financières entre les réunions bisannuelles de la Conférence de la FAO. Cette 160<sup>e</sup> session est la dernière de José Graziano da Silva avant la fin de son mandat qui doit s'achever en juillet prochain.

R. E.

Cotisations Cnas Constantine

# Un recouvrement «record» enregistré



■ L'agence locale de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (Cnas) de Constantine a réalisé, durant les dix premiers mois de l'année 2018, «un recouvrement record des cotisations», atteignant 2,3 milliards DA, a assuré son directeur Abdallah Jouini.

Par Zineddine L.

«**L**e recouvrement des cotisations de cette année a enregistré une hausse de 16 % par rapport à la même période de l'année dernière», a précisé le même responsable, en marge d'une journée de sensibilisation sur les méthodes du recouvrement des cotisations en faveur des magistrats. Cette performance a été réalisée grâce «aux efforts des employés et des mécanismes mis en place durant les dernières années, dans le cadre du contrôle et de l'accompagnement des

employeurs notamment», a-t-il encore ajouté, lors de cette rencontre organisée à la salle de conférences du siège de la Cnas. Abordant la journée de sensibilisation et d'information, M. Jouini a affirmé que la rencontre vise, outre la concrétisation d'un partenariat stratégique avec le secteur de la justice, la sensibilisation autour de l'importante du recouvrement des cotisations de sécurité sociale. Au cours de cette rencontre, le débat a été axé sur les lois et procédures judiciaires applicables dans les affaires de non-paiement de cotisations de la sécurité sociale et des contentieux dans le même volet. De son côté, le président de la cour de Constantine, Abdelhakim Daâlache, a mis en avant l'importance de la rencontre Cnas-magistrats dans le volet clarification en matière de lois du recouvrement et des dispositifs mis en place, entre procédures de déclarations des employés, télé-déclaration à distance et télépaiement des cotisations pour répondre aux préoccupations des employeurs. Des communications liées à l'efficacité des voies et moyens appliqués pour permettre à la Cnas de mener ses opérations de recouvrement ont également été présentées au cours de cette rencontre. Plusieurs cadres de la Cnas et du secteur de la justice, dont des huissiers de justice et des conseillers juridiques, ont pris part à cette rencontre inscrite dans le cadre du plan des activités 2018 de la Cnas-Constantine.

Anissa H.

Z. L./APS

## Ouargla

### L'artémie, une richesse naturelle à valoriser

**L'**artémie ou «artémia salina» (une espèce de crustacés) qui se trouve en abondance dans les chotts et sebkhas dans la région sud-est du pays est une richesse naturelle à valoriser, ont estimé des cadres de la Direction de la pêche et des ressources halieutiques (DPRH) de la wilaya de Ouargla. Ce petit crustacé, très demandé dans l'aquaculture au regard de ses utilisations comme aliment de poissons, permet notamment d'ouvrir de nouvelles opportunités d'investissement dans le domaine de l'aquaculture dans cette région qui recèle d'importants gisements naturels d'artémia salina, a affirmé le DPRH, Nadhir Kourichi, en marge d'une manifestation «Portes ouvertes» sur le secteur. Les études scientifiques effectuées ces dernières années sur cette espèce collectée souvent sous forme de fines coques (œufs) mêlées à du sable, se sont soldées par l'identification de gisements naturels d'artémia dans différentes zones humides, à savoir Chott Ain El-Beida, Sebkhât Oum-Raneb (Ouargla), Chott Merouane, dans la wilaya

déléguée de El-Meghaier (El-Oued), et Chott Melghir entre les wilayas d'El-Oued et Biskra, a précisé M. Kourichi. S'étalant sur trois jours (3-5 décembre), cette manifestation à laquelle prennent part de nombreux intervenants, dont les représentants de la station expérimentale de l'aquaculture saharienne de Hassi Ben Abdallah (Ouargla), l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej), la Caisse nationale d'assurance chômage (Cnac) et l'Agence nationale de gestion du microcrédit (Angem), a pour objectif de se rapprocher du grand public et de contribuer au développement de l'investissement dans l'aquaculture surtout chez les jeunes, selon les organisateurs.

#### Plus de 140 logements publics locatifs en chantier à El-Borma

Une tranche de 141 logements de type public locatif (LPL) sont en chantier dans la commune frontalière d'El-Borma (420 km au sud-est de sOuargla), a-t-on appris auprès

de l'Office de promotion et de gestion immobilières de la wilaya. La moitié de cette tranche, soit 70 unités, sont en voie de finalisation pour ensuite entreprendre les aménagements extérieurs, a précisé à l'APS le directeur le OPGI de Ouargla, Youcef Hamdi. Concernant l'autre moitié (71 unités), les travaux ont connu un «grand» retard ayant conduit à la résiliation des contrats avec les entreprises de réalisation auxquelles ils avaient été confiés et leur remplacement par d'autres, a signalé le responsable, ajoutant que l'objectif est de les finaliser vers le début de juin 2019. La wilaya de Ouargla a dans son ensemble bénéficié d'un total de plus de 20 000 logements publics locatifs, dans le cadre des deux derniers programmes quinquennaux de développement, dont plus de 18 000 unités ont été déjà remises à leurs bénéficiaires et les quelque 3 000 autres sont à attribuer avant la fin de l'année en cours, a fait savoir M. Hamdi.

Anissa H.

## Concession agricole à Tébessa

### Près de 20 000 dossiers déposés depuis janvier dernier

**Q**uelque 20 000 agriculteurs de la wilaya de Tébessa ont déposé «depuis janvier dernier» des dossiers pour la régularisation du statut juridique des terres agricoles qu'ils exploitent, a indiqué le directeur local des services agricoles, Makhoul Hormi.

Ces agriculteurs ont déposé leurs dossiers au niveau des secrétariats des 12 daïras de Tébessa, dans le cadre de l'opération de reconversion du régime d'exploitation du foncier agricole, pour ceux qui bénéficiaient auparavant du droit de jouissance sur des terres agricoles relevant du domaine privé de l'Etat, a souligné le même responsable. Rappelant que cette opération nationale a été lancée par la tutelle, en coordination avec les ministères de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire et le

ministère des Finances, la même source a ajouté que cette opération se poursuit dans «les meilleures conditions».

M. Hormi a relevé qu'une commission mixte, composée de représentants des services agri-

coles, des domaines publics et des ressources en eau, ainsi que des chefs de daïra et des services de sécurité, s'attelle à examiner les dossiers déposés, soulignant que les terres agricoles récupérées relevant du

domaine de l'Etat seront attribuées aux investisseurs dans le secteur agricole.

Le directeur local des services agricoles a relevé que cette wilaya frontalière enregistre depuis 2015 «une progression

significative» dans la production agricole et œuvre «à entretenir cette avancée et accompagner les investisseurs agricoles sur tous les plans».

A. O.

## Mila

### Les habitants d'Echaâra revendiquent le renforcement en gaz et en électricité

**D**es dizaines d'habitants de la région d'Echaâra, relevant de la commune d'El Mechira (Mila), se sont rassemblés devant le siège de la wilaya pour réclamer le renforcement de cette concentration urbaine en électricité et gaz naturel. Le représentant des protestataires a indiqué que la région d'Echaâra est une importante concentration urbaine, la seconde après la commune d'El Mechira, soulignant que les habitants de cette région

«font face depuis des années à des coupures d'électricité récurrentes et attendent depuis 2 ans la concrétisation du projet de raccordement des foyers au réseau de gaz naturel». Moussa Maghlaoui, président de l'Assemblée populaire communal (P/APC) de cette collectivité locale, a reconnu les difficultés auxquelles font face les habitants de cette région, précisant que le raccordement au réseau de gaz naturel nécessite «un projet

sectoriel compte tenu des ressources financières limitées de la commune». S'agissant du renforcement de l'alimentation en courant électrique, M. Maghlaoui a ajouté que le financement du projet «reste tributaire de la décision de l'Assemblée populaire de wilaya», tout en affirmant que ce dossier «a été transmis aux services de l'APW l'état dernier». A signaler que des représentants des manifestants ont été reçus à la wilaya.

R. R.

Tunisie

# Lancement d'un «réseau parlementaire pour la défense des droits de l'Homme»

■ Un «réseau parlementaire pour la défense des droits de l'Homme» a été lancé en Tunisie par un groupe de femmes parlementaires dans le but de l'amélioration du dispositif des droits de l'Homme dans le pays, a rapporté l'agence de presse TAP.



Par Farid M.

**C**e réseau «œuvrera à réaliser deux principaux objectifs», a déclaré, lors d'une conférence de presse tenue au siège du Parlement, la députée Ibtissem Jbebli (bloc Coalition nationale), citée par la Tap. Il

s'agit, selon la parlementaire, «du soutien du processus législatif à l'Assemblée des représentants du peuple (ARP) en matière des droits de l'Homme». Le réseau se propose également de «soutenir» les questions ayant trait à la défense des droits humains tous types confondus, notamment à travers l'activation

du rôle du Parlement dans ce domaine sur la base des principes universels des droits de l'Homme et de la Constitution tunisienne de 2014. Le deuxième objectif, selon Jbebli, concerne l'activation du rôle de supervision du parlement, ainsi que le suivi de l'application des lois liées aux questions relatives aux droits de

l'Homme. Le Parlement a introduit, a-t-elle rappelé, des amendements au code pénal appuyant les droits de l'Homme, tels que le droit à la présence d'un avocat en période de détention et au cours de l'enquête préliminaire. Pour sa part, la députée Jamila Debch Ksiksi (mouvement Ennahdha) a rappelé que

la Tunisie a «adopté» presque toutes les conventions africaines et internationales liées aux droits de l'Homme.

## Une enquête judiciaire a été entamée en rapport avec l'appareil secret d'Ennahdha

Le porte-parole du tribunal de première instance de Tunis et du pôle judiciaire antiterroriste, Sofiene Selliti, a annoncé que le parquet s'est saisi de l'affaire des martyrs Belaïd et Brahmi, avec tous les éléments apportés par le collectif de défense des deux martyrs concernant, notamment, l'implication d'un appareil secret d'Ennahdha dans ces assassinats. Selliti a précisé que la justice militaire s'est dessaisie de l'affaire au profit du parquet de Tunis, qui a confié l'enquête à la brigade des recherches et investigations antiterroristes de la Garde nationale à l'Aouina, depuis le 2 octobre passé. Par ailleurs, Selliti a ajouté que le parquet a déposé un recours contre la décision du juge d'instruction près du pôle judiciaire antiterroriste qui s'était dessaisi de l'affaire pour incompétence judiciaire. **F. M./APS**

Mauritanie / Grâce à un don chinois

## Nouakchott enfin dotée d'un véritable réseau d'assainissement

**L**e président mauritanien, Mohamed Ould Abdel Aziz, a procédé à l'inauguration du premier vaste réseau d'assainissement de la capitale, Nouakchott. Il s'agit d'un ouvrage offert par la République chinoise pour un investissement global de 280 millions de yuan chinois, soit près de 40,3 millions de dollars. C'est peut-être la fin des problèmes liés à l'évacuation des eaux en période de fortes pluies ou des inondations à Nouakchott. Cette fin de semaine, le chef de l'Etat mauritanien, Mohamed Ould Abdel Aziz, a présidé la cérémonie d'inauguration d'un vaste réseau d'assainissement de la capitale mauritanienne. Premier du genre, ce réseau, don de la Chine, a nécessité un investissement de 280 millions de yuan, soit près de 40,3 millions de dollars. Réalisé par la société chinoise CTE, il comprend un réseau de collecte des eaux stagnantes dans les basses terres et les principaux axes couvrant une superficie de plus de 15 km<sup>2</sup>, avec des canaux de béton armé d'une longueur de 31 km. Aussi l'ouvrage porte-t-il sur un montage de quelque 11 km de tuyaux sous pression en fibre de verre et dont le diamètre est compris entre 1100 et 1500 mm et la réalisation de 4 stations de pompa-

ge dans différents quartiers de Nouakchott. Ce premier réseau étendu est doté d'une grande capacité. Il permettra, selon les autorités de la capitale mauritanienne, le pompage de 225 000 m<sup>3</sup> par jour. En d'autres termes, le réseau devrait permettre l'absorption de précipitations pluvieuses de 50 mm en moins de 5 heures. Selon le ministre mauritanien de l'hydraulique et de l'assainissement, Isselmou Ould Sidi El Moctar, qui était présent à la cérémonie d'inauguration, cette capacité du réseau permettra à la ville d'éviter la «situation catastrophique» qu'elle connaît chaque fois qu'il y a de fortes pluies ou des inondations. En ces moments-là, la ville était obligée d'adopter la seule solution disponible, notamment

celle de prendre des mesures urgentes pour le remplissage des étangs et l'aspiration de l'eau par des citernes et des tuyaux, a expliqué le ministre El Moctar.

## Macky Sall attendu à Nouakchott la semaine prochaine

Le président sénégalais, Macky Sall, sera à Nouakchott la semaine prochaine pour consolider l'accord sur le partage du gisement gazier offshore commun «Grand Tortue-Ahmedim» (GTA) mais également pour la pose de la première pierre du pont de Rosso. C'est le chef de l'Etat sénégalais qui a fait cette annonce, samedi 1<sup>er</sup> décembre, en marge du congrès d'investiture de son

parti, Alliance pour la République (ARP), en vue de l'élection présidentielle de 2019. Une cérémonie d'investiture qui a enregistré la présence de 4 chefs d'Etat à Dakar Aréna, sis à Diamniadio, localité située à 30 kilomètres de la capitale. Il s'agit du président mauritanien, Mohamed Ould Abdel Aziz, de l'ivoirien, Alassane Dramane Ouattara, du gambien, Adama Barro et du libérien, George Weah. Cette concertation sur le gaz entre dans le cadre de l'accord signé en février dernier à Nouakchott, jetant les bases d'un partage équitable sur ce bloc gazier où les réserves sont estimées à 450 milliards de mètres cubes. Pour l'inauguration du pont de Rosso, cela relève de la concrétisation de l'acte d'intégration régionale

et sous régionale. Cette infrastructure, financée à hauteur de 87,62 millions d'euros par la BAD, l'UE, la Banque européenne d'investissement et les deux Etats, aura un impact positif sur le développement socio-économique de l'ensemble des populations. Cela permettra également de relier l'Afrique du Nord et l'Afrique subsaharienne, en développant le transport le long des corridors transafricains Tanger - Lagos, et Alger - Dakar. Les deux chefs d'Etat aborderont sans doute l'épineuse question des licences de pêche où les mareyeurs sénégalais attendent depuis longtemps leur sésame qui leur permettra de pêcher librement dans les eaux mauritaniennes.

S. A./Agences

Sahara occidental

## Le président sahraoui poursuit une visite officielle à Cuba

**L**e président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), Brahim Ghali, poursuivait une visite officielle de trois jours, au cours de laquelle il rencontrera son homologue cubain et les hautes autorités de ce pays, a rapporté l'agence de presse sahraouie (SPS). Arrivé dimanche soir à La Havane, M. Ghali, également secrétaire général du Front Polisario, a été reçu par le vice-ministre cubain des Affaires étrangères, Rogelio Sierra Diaz, en compagnie de hauts

fonctionnaires du gouvernement cubain et de l'ambassadeur de Cuba auprès de la République sahraouie, Clara Bolido. Au menu du programme de la visite du président sahraoui, figurent des entretiens avec les autorités cubaines et rendra, à la faveur d'une cérémonie, un hommage à José Martí, le héros national cubain. Le président Ghali est accompagné d'une délégation composée de ministre délégué au ministère sahraoui des Affaires étrangères chargé de l'Amérique

latine, Mansur Omar, ambassadeur de la RASD à Cuba, Malainin Tghana, et le Conseiller à la présidence de la République sahraouie, Abdati Breika. Cuba et la RASD ont établi des relations diplomatiques depuis janvier 1980 et sont liées par des liens de coopération, notamment dans les domaines de la santé et de l'éducation. Des milliers de jeunes Sahraouis sont formés à Cuba en tant que techniciens et spécialistes dans divers domaines.

latine, Mansur Omar, ambassadeur de la RASD à Cuba, Malainin Tghana, et le Conseiller à la présidence de la République sahraouie, Abdati Breika. Cuba et la RASD ont établi des relations diplomatiques depuis janvier 1980 et sont liées par des liens de coopération, notamment dans les domaines de la santé et de l'éducation. Des milliers de jeunes Sahraouis sont formés à Cuba en tant que techniciens et spécialistes dans divers domaines.

R. M.



## Proche-Orient

# Israël annonce une opération à la frontière libanaise contre des tunnels du Hezbollah

■ L'armée israélienne a annoncé avoir détecté des tunnels souterrains du Hezbollah libanais en territoire israélien et avoir lancé hier une opération pour les détruire à la frontière.

Par Rima C.

L'opération «Bouclier du nord» est le dernier épisode en date de la confrontation entre Israël et la formation pro-iranienne, l'un des grands ennemis de l'État hébreu, de part et d'autre de la Ligne bleue fixant la frontière libano-israélienne. Cette confrontation s'était au cours des dernières années largement déroulée sur le sol de la Syrie voisine, mais le discours israélien a évolué récemment pour dénoncer davantage les activités du Hezbollah et de l'Iran au Liban. Un porte-parole des forces israéliennes, le lieutenant-colonel Jonathan Conricus, a indiqué aux journalistes que des «tunnels d'attaque» du Hezbollah, dont il n'a pas précisé le nombre, avaient été détectés du côté israélien. Ils ne sont pas encore opérationnels et ne représentent pas une «menace immédiate» pour la population du nord d'Israël, a-t-il dit. «Nous

avons lancé l'opération Bouclier du nord pour mettre au jour et déjouer la menace des tunnels d'attaque de l'organisation terroriste Hezbollah conduisant sous la frontière du Liban vers Israël», a-t-il dit. L'armée opère seulement du côté israélien, a-t-il précisé. Elle a établi une zone militaire fermée dans le secteur concerné, proche de Metulla, et renforcé sa présence, mais n'a pas mobilisé les soldats de réserve, a-t-il dit. Aucune consigne spécifique n'a été délivrée aux populations civiles israéliennes, a-t-il ajouté. «Nous considérons les activités du Hezbollah comme une violation flagrante de la souveraineté israélienne, et cela prouve une nouvelle fois le mépris total du Hezbollah pour les résolutions des Nations unies», a-t-il dit. Le 11 août 2006, la résolution 1701 du Conseil de sécurité de l'ONU mettait fin à 33 jours d'une guerre qui a fait 1 200 morts côté libanais, et 160 côté israélien, sans neutraliser le

Hezbollah, alors visé par une vaste offensive après l'enlèvement de deux soldats israéliens. Après différents conflits, Israël et le Liban demeurent techniquement en état de guerre mais la frontière est restée relativement calme ces dernières années. Israël construit actuellement une barrière principalement pour stopper d'éventuelles tentatives d'infiltration du Hezbollah. L'objectif à terme est d'ériger un mur le long des 130 kilomètres de frontière, à la place de la haute clôture existante.

L'animosité persistante s'est surtout manifestée en Syrie, où le Hezbollah, comme l'Iran, s'est allié au régime de Bachar Assad. Israël a frappé à de multiples reprises des convois d'armes destinés au Hezbollah ainsi que des intérêts iraniens. L'un des opérations israéliennes en Syrie a mal tourné le 17 septembre quand la défense antiaérienne syrienne a abattu par erreur un avion russe, provoquant la mort des 15 soldats russes à bord. Cet événement a sévèrement remis en cause la liberté d'action revendiquée par Israël en Syrie. Depuis, le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu a davanta-



Ph. > D. R.

ge mis l'accent sur la menace, selon lui, des activités iraniennes au Liban en soutien du Hezbollah. Le 27 septembre, devant l'Assemblée générale de l'ONU, il avait accusé l'Iran de chercher à équiper le Hezbollah de missiles de précision pouvant frapper Israël en profondeur. Il avait fait état de trois sites proches de l'aéroport de Beyrouth où de telles activités seraient menées. Le lancement de l'opération «Bouclier du nord» intervient au lendemain d'une rencontre initialement non annoncée entre M. Netanyahu et le secrétaire d'État américain Mike Pompeo à Bruxelles. M. Netanyahu avait indiqué se rendre à Bruxelles pour discuter «de ce que nous entreprenons ensemble pour stopper les actes

d'agression de l'Iran et de ses affidés», dans une claire référence au Hezbollah. La rencontre avait été fixée la semaine dernière, d'après les services de M. Netanyahu, mais elle n'a été divulguée que lundi. En novembre, M. Netanyahu avait justifié son refus de lancer au sud une opération d'ampleur contre le mouvement islamiste palestinien Hamas à Gaza en laissant entendre que d'autres impératifs, non précisés, guidaient sa décision. M. Netanyahu est dans une situation délicate au plan national, la police ayant recommandé dimanche son inculpation dans une troisième affaire de corruption présumée.

R. C.



## Points chauds

### Rébellion

Par Fouzia Mahmoudi

En France, aujourd'hui, Emmanuel Macron n'est pas le seul à faire face à une insurrection. En effet, Jean-Luc Mélenchon, dirigeant emblématique du mouvement de gauche radicale La France Insoumise, est lui aussi, même si l'impact n'est bien évidemment pas le même, victime d'une rébellion au sein de son parti. En effet, dans une tribune publiée dans l'hebdomadaire «Marianne», Djordje Kuzmanovic, l'un des concepteurs du programme de Défense de Jean-Luc Mélenchon, a annoncé qu'il quittait La France insoumise. Il estime que le parti est «dans l'impasse» en raison d'un «manque de démocratie» et d'une ligne politique qui a «beaucoup varié». «Un an et demi après la magnifique campagne présidentielle de 2017, La France insoumise est dans l'impasse», explique l'ancien orateur national du mouvement. Son éviction pour la liste des Européennes, annoncée en début de semaine «après des mois de luoivoiements», «illustre les écueils de ce mouvement en même temps qu'elle rend manifeste le conflit idéologique qui le traverse de longue date», juge-t-il. «Dénoncée par la vaste majorité des militants et des responsables régionaux, l'organisation du mouvement se caractérise par un manque profond de démocratie», ajoute Djordje Kuzmanovic. «La forme horizontale et gazeuse du mouvement, censée reposer sur les initiatives du terrain, recouvre, comme souvent, l'extrême concentration du pouvoir aux mains d'un petit groupe de nouveaux apparatchiks et bureaucrates, aux convictions mollement sociales-démocrates, qui, parce qu'ils n'ont jamais été élus, ne peuvent pas non plus être démis de leurs fonctions», écrit-il. Djordje Kuzmanovic regrette aussi qu'après la «stratégie populiste» qui a fait le «succès» de la campagne présidentielle, «les nouveaux cadres de la FI, arrivés avec la marée du succès et majoritairement issus du militantisme gauchiste, sont vite revenus à leurs vieux réflexes», la nécessité d'une «gauche rassemblée», ajoute-t-il. Une stratégie que dénoncent beaucoup de ceux qui voyaient dans La France Insoumise l'opportunité d'une nouvelle vision politique, plus en adéquation avec leurs valeurs et surtout prête à combattre le «système» plutôt que de se reposer dessus. Et si cette vision de ceux qui aujourd'hui regrettent l'embourgeoisement de leur mouvement est partagée par beaucoup, seules quelques personnalités se sont élevées pour critiquer ouvertement et quitter le parti de Jean-Luc Mélenchon. Reste à savoir toutefois si cette «rébellion» prendra de l'ampleur dans les semaines et mois à venir et si cela mettra en danger le rôle de premier opposant du gouvernement que tient depuis mai 2017 La France Insoumise.

F. M.

## Yémen

### Le processus politique semble prendre le dessus sur la guerre

Le processus politique semble prendre le dessus sur la guerre au Yémen après l'évacuation de rebelles blessés, un accord pour l'échange de prisonniers et le soutien marqué des Emirats arabes unis – un acteur clé du conflit – à des pourparlers de paix prévus en Suède. Le médiateur de l'ONU, le Britannique Martin Griffiths, se trouve lui-même dans la capitale yéménite Sanaa, contrôlée par les rebelles Houthis. Lundi soir, le Koweït, qui avait accueilli des pourparlers en 2016, a déclaré que la délégation rebelle quitterait le Yémen hier pour la Suède où de nouvelles négociations pourraient s'ouvrir dès cette semaine. Avant ces pourparlers, dont la date précise n'a pas été annoncée, le gouvernement et les rebelles ont signé un accord pour échanger des centaines de prisonniers, a-t-on appris de sources concordantes. Hadi Haig, en charge de la question des détenus au sein du gouvernement yéménite, a déclaré à l'AFP que cet accord concernerait entre 1 500 et 2 000 membres des forces progouvernementales et entre 1 000 et 1 500 rebelles Houthis. Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a «salué» cet accord conclu sous l'égide de M. Griffiths. «C'est un pas dans la bonne direction pour

construire la confiance mutuelle entre les communautés yéménites», a dit à l'AFP un porte-parole du CICR à Sanaa, Mirella Hodeib. Selon Hadi Haig, l'accord sur les prisonniers sera mis en œuvre après la tenue du round de négociations en Suède. De son côté, le gouvernement des Emirats arabes unis, un des piliers avec l'Arabie saoudite d'une coalition militaire soutenant le gouvernement yéménite, a estimé hier que les pourparlers prévus en Suède constituaient une chance «décisive» pour mettre fin à un conflit meurtrier qui dure depuis quatre ans. «Nous pensons que la Suède offre une occasion décisive pour s'engager avec succès dans une solution politique pour le Yémen», a déclaré Anwar Gargash, ministre d'État émirati aux Affaires étrangères. L'évacuation lundi vers le sultanat d'Oman de rebelles Houthis blessés au Yémen a ouvert la voie à des négociations en Suède. La question de l'évacuation d'insurgés blessés avait été à l'origine de l'échec de pourparlers en septembre à Genève. Les Houthis avaient alors accusé l'Arabie saoudite, qui contrôle l'espace aérien yéménite, d'avoir empêché le départ de blessés et de ne pas avoir donné de garanties pour le

voyage aller-retour en toute sécurité de la délégation rebelle. Selon Anwar Gargash, l'évacuation lundi de 50 Houthis blessés «démontre une nouvelle fois le soutien apporté à la paix par le gouvernement yéménite et la coalition». «Une solution durable menée par les Yéménites offre la meilleure chance pour mettre fin à la crise actuelle», a-t-il dit, ajoutant toutefois : «Un État stable, important pour la région, ne peut coexister avec des milices illégales». M. Gargash a affirmé l'importance de la résolution 2216 (d'avril 2015) du Conseil de sécurité de l'ONU qui souligne la légitimité du gouvernement du président Abd Rabbo Mansour Hadi et exige le retrait des Houthis des villes et régions qu'ils occupent au Yémen, ainsi que la restitution des armes lourdes, dont les systèmes de missiles. La résolution 2216 offre «une feuille de route réaliste», a estimé le ministre émirati. Dès lundi, le colonel saoudien Turki al-Maliki, porte-parole de la coalition antirebelles, avait déclaré que l'autorisation pour l'évacuation de blessés avait été donnée «à la demande» de Martin Griffiths «pour des raisons humanitaires» et comme «mesure destinée à instaurer la confiance» avant les pourparlers prévus en Suède.





Festival national de théâtre comique à Médéa

# La pièce «Mouhakama» présentée en ouverture

■ Le coup d'envoi de la douzième édition du Festival national du théâtre comique (Fntc), dédiée au défunt comédien Tayeb Abou El-Hassane, a été donné lundi en fin d'après midi à la salle de spectacles de l'Institut des sciences économiques de Médéa, en présence de comédiens, artistes, écrivains, ainsi qu'une foule nombreuse venue assister à cet événement culturel.



Par Abia Selles

La cérémonie d'ouverture du Festival national du théâtre comique (Fntc) de Médéa qui se déroulera jusqu'au sept décembre courant, a été marquée par la distinction, à titre posthume, de Cheikh Attalah, de son vrai nom

Ahmed Benbouzid, auteur de nombreux monologues.

En lever de rideau de cette 12<sup>e</sup> édition, le public médéen a été gratifié par un spectacle de grande qualité artistique, en l'occurrence la pièce «Mouhakama» (Procès) du Théâtre national algérien (TNA), réalisée par Djamel Garni et interprétée par

des comédiens aux besoins spécifiques, dont la prestation a été chaudement ovationnée par l'assistance.

La pièce «Mouhakama» est le fruit d'un travail d'atelier, transformé, grâce à la volonté et la persévérance des comédiens, en spectacle qui n'a rien à envier à des œuvres théâtrales interpré-

tées par des comédiens «normaux», a tenu à souligner le réalisateur de la pièce, Djamel Guermi. Sept pièces théâtrales, à savoir «El-Machroue» (Le projet), «Hmar wa laou taar», «Zaouedj Makhbari», «Dja Yessaa Wedar Tessaa», «Tic Tac Boom», «Matwalemch» et «Brossi», seront en compétition pour tenter de décrocher la «Grappe d'Or».

Des représentations théâtrales et des monologues, programmés en hors compétition, sont prévus pendant cette manifestation culturelle, à travers les différentes résidences universitaires et les localités de Ksar-el-Boukhari, Meudjbeur, Beni-Slimane, Souagui, Bouaichoune et Ouamri.

Un hommage posthume a été rendu, lors de la cérémonie d'ouverture, au comédien Tayeb Abou El-Hassane, de son vrai nom Tayeb Hassan, né dans la ville des Roses (Blida) en 1918, qui avait entamé, dès son enfance, une carrière artistique, au sein de la troupe Mohamed Khedaoui, où il côtoya l'inoubliable Mohamed Touri, avant de rejoindre la troupe du théâtre arabe de l'opéra d'Alger, l'actuel Théâtre national algérien (TNA).

Tayeb Abou El-Hassane a été l'un des membres fondateurs, avec le regretté Hassan-el-Hassani, son mentor, de la trou-

pe du théâtre populaire, qui est venue enrichir la scène culturelle nationale et marquer de son empreinte le théâtre algérien, jouissant, à cette époque, d'une grande aura auprès de la population.

Abou El-Hassane a mené également une belle carrière cinématographique qui lui valut des rôles de second plan dans des films de renom, tels que «Hassan Terro», «Ech-Chabka» ou encore «El-Khatwa El-Aoula» et «Embratoriyet el-Ahlam».

Il décédera, à Alger, le 1<sup>er</sup> février 1982, à l'âge de 61 ans, laissant derrière lui un répertoire riche et varié que les organisateurs tentent, à travers cet hommage, de faire connaître aux générations nouvelles, notamment les jeunes comédiens investis dans le genre comique.

A. S./APS

## AGEND'ART

Musée national des beaux-arts (El-Hamma, Alger)

Jusqu'au 16 janvier 2019 :

Exposition «Fares Boukhatem ou l'art d'un insoumis», rétrospective des œuvres du plasticien Fares Boukhatem, un des pionniers de la peinture algérienne.

Institut culturel italien d'Alger

Jusqu'au 15 décembre :

Dans le cadre de la «Journée du contemporain», célébrée à chaque fin d'année, l'Institut culturel italien d'Alger organise une exposition dédiée à l'artiste peintre romain Claudio Burei.

Les Ateliers Sauvages (38, rue Didouche-Mourad, Alger)

Jusqu'au 15 décembre :

Dans le cadre de la 14<sup>e</sup> édition de la Journée de l'art contemporain italien, les Ateliers Sauvages, en collaboration avec l'ambassade d'Italie et l'Institut culturel italien d'Alger, organisent une exposition de Claudio Burei intitulée «RDP» (Rien de personnel).

Galerie d'art «Couleurs et Patrimoine» (El-Biar)

Jusqu'au 15 décembre :

Etienne Dinet est à l'honneur lors d'une exposition en présence d'une belle brochette d'artistes du domaine Hôtel Ibis d'Oran Prévu pour le 7, 8 et 9 décembre :

C'est à l'initiative de l'Institut Cervantès d'Oran que la troupe «Tuna de Madrid» aura l'occasion de faire découvrir ses talents au public de la ville Opéra d'Alger Boualem Bessaih

20 décembre :

La culture iraniene sera à l'honneur à Alger à l'occasion d'un concert de l'ensemble «Tarab» composé d'un panel de musiciens iraniens mais aussi issus de la diaspora iraniene en Europe.

## Festival international du cinéma d'Alger

### Le parcours de la syndicaliste Lucie Baud porté à l'écran

Le long métrage «Mélancolie Ouvrière», du réalisateur français Gérard Mordillat, dédié à la naissance du mouvement syndicaliste dans le milieu des femmes ouvrières françaises à la fin du XIX<sup>e</sup>, a été projeté lundi soir à Alger.

D'une durée de 90mn, cette fiction historique a été présentée au public dans le cadre de la compétition du 9<sup>e</sup> Festival international du cinéma d'Alger (Fica) qui se tient à la salle Ibn Zeydoun de l'Office Ryadh El Feth depuis samedi.

Véritable immersion dans le monde ouvrier de l'époque, ce film relate le parcours de Lucie Baud, née en 1870 dans la région de Grenoble et qui a commencé à travailler dans l'indus-

trie textile à l'âge de dix ans après quelques années passées sur les bancs de l'école religieuse, véritable bureau de recrutement fournissant l'industrie en jeunes apprenties.

Le parcours ouvrier de la militante renseigne sur les conditions de travail des femmes en France à cette époque, sous-payées, ne jouissant d'aucun droit, exploitées pendant 14 heures par jour et souvent victimes de harcèlement et d'abus sexuel de la part des patrons et des responsables des ateliers.

Alors qu'elle est veuve et mère de deux enfants à 32 ans, Lucie Baud, campée par l'actrice Virginie Ledoyen, s'engage dans la lutte pour les droits des ouvrières de la soie après la

diminution des salaires des ouvrières suite à la mécanisation du tissage de la soie et à l'exploitation inhumaine de jeunes travailleuses italiennes embauchées par l'église.

Après avoir aidé les ouvrières italiennes à améliorer leurs conditions, Lucie Baud est devenue la première déléguée syndicale et a pris part à un congrès national de l'industrie textile où elle était la seule femme sans avoir droit à la parole.

La militante s'était retrouvée en prison après avoir initié d'autres mouvements de grève dénonçant la cadence de travail et l'exploitation des enfants dans les usines, des protestations soutenues par les commerçants locaux et qui ont vu la naissance

d'un grand mouvement de solidarité. Après sa sortie de prison et la fugue de ses deux filles, Lucie Baud a tenté de mettre fin à ses jours en laissant un témoignage «Les tisseuses de soie dans la région de Vizille» qui sera publié en 1908.

Le 9<sup>e</sup> Fica se poursuit jusqu'au 9 décembre avec six autres longs métrages en compétition dont «Le droit chemin» de Okacha Touita, «Rusty Boys» du Luxembourgeois Andy Bausch, «Une saison en France» du Tchadien Saleh Harounou, «L'autre côté de l'espoir» du Finlandais Aki Kaurismäki.

L. B.

## Salon national universitaire de photographie à Saida

### Une centaine d'étudiants attendus

Un 3<sup>e</sup> salon universitaire de photographie s'ouvrira jeudi prochain à Saida avec la participation d'une centaine d'étudiants de différentes wilayas du pays, a-t-on appris lundi auprès des organisateurs.

Le programme de cette manifestation, initiée par la Direction des œuvres universitaires de Saida, comporte des ateliers encadrés par des universitaires et spécialistes en

photographie sur «la photo et son rôle à documenter l'histoire», «la photo, hier et aujourd'hui» et «les bases du photoshop».

Il est également prévu un concours de la meilleure photographie prise par des participants lors de virées prévues au titre de cette manifestation à des sites touristiques de la région et une cérémonie de remise de prix aux lauréats. Les étudiants participants pro-

figeront de soirées artistiques au niveau des résidences universitaires animées par des associations locales. Cette manifestation de quatre jours vise à nouer des liens entre étudiants fans de la photographie et leur permettre de faire valoir leurs talents dans ce domaine, a souligné le chargé d'information du salon, Abdellah Belaid.

F. H.



## Fédération de cyclisme Barbari et Douzi présenteront leurs candidatures

**BARBARI KHEIRELINE** et Douzi Smail sont officiellement candidats pour le poste de président de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC) dont l'assemblée générale électorale (AGE) est prévue le 15 décembre (14h00) au siège du Comité olympique et sportif algérien (COA) à Ben Aknoun (Alger), a appris l'APS lundi de l'instance fédérale. «La commission de candidatures qui s'est réunie lundi en présence du représentant du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) a validé les dossiers de candidature de Kheiredine Barbari, membre fédéral et président de la Ligue de Biskra et Douzi Smail, directeur technique national (DTN) à la FAC et l'actuel directeur sportif du GS Pétrolier», a

ajouté la même source. A l'issue de la démission du président de la FAC, Mabrouk Kerboua, le 10 novembre dernier pour des raisons personnelles et de santé, une assemblée générale extraordinaire (AGEx) avait été organisée le 24 novembre afin d'installer les commissions de candidatures, de recours et de passation de consignes. Le vice-président de la FAC, Fertous Abbès, assure actuellement l'intérim de l'instance fédérale jusqu'au déroulement de l'AGE, prévue le 15 décembre, pour désigner un successeur au président démissionnaire. Elu à la tête de l'instance le 16 février 2017, Mabrouk Kerboua, président de la Ligue de Mascara, avait présenté sa démission le 10 novembre.

## Championnats nationaux de volley-ball Le ministre Hattab refroidit les clubs

**LE MINISTRE** de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Hattab, a indiqué, lundi à Alger, que son département n'allait pas financer les clubs de volley-ball qui boycottent les Championnats d'Algérie de Super-Division (messieurs) et de Nationale Une (dames) pour des raisons «financières». «En toute franchise, l'Etat ou le ministère ne peut pas financer toutes les disciplines sportives. Les clubs doivent trouver des moyens de financement, dont les fonds de wilaya et les entreprises économiques susceptibles de sponsoriser ces équipes. Le ministère est là pour accompagner le sport selon les lois de la République», a déclaré Hattab en marge des travaux de la journée de sensibilisation et de lutte contre la sédentarité au complexe Mohamed-Boudiaf. En dépit des appels du président de la Fédération algérienne de volley-ball (FAVB), Mustapha Lemouchi, pour la reprise des Championnats nationaux, les présidents de club ont décidé, samedi à Blida, de poursuivre le boycott de la compétition. Dans leurs interventions à une rencontre avec le patron de la

FAVB, les présidents de club ont soutenu que la décision d'entamer les compétitions était tributaire de l'examen des différents problèmes posés. Ils ont notamment exigé de Lemouchi de soumettre le problème de manque de finances qui est, selon eux, «un problème commun à la majorité des clubs», au ministre de la Jeunesse et des Sports, tout en appelant ce dernier à la «prise de toutes les mesures susceptibles d'améliorer leur situation qui impacte négativement sur les résultats de leurs clubs sur le terrain», estiment-ils. Le ministre de la Jeunesse et des Sports a également fait savoir que «son département communique avec les présidents des Fédérations sportives qui s'occupent de la coordination avec les clubs. Ce n'est pas fuis nos responsabilités, mais le respect de l'ordre hiérarchique est important et tout le monde doit l'accepter», a-t-il conclu. A noter que sur les 22 clubs animant les Championnats nationaux de volley-ball messieurs et dames, seul le GS Pétroliers, sous la coupe de Sonatrach, s'est présenté sur le terrain à l'occasion de la première journée.

## Handball / CAN-2018 dames (Gr. A - 2° J) L'EN perd face au Cameroun

**LA SÉLECTION** algérienne féminine de handball s'est inclinée face à son homologue camerounaise sur le score de 18 à 32 (mi-temps : 08-12), en match comptant pour la 2<sup>e</sup> journée du groupe A de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2018), disputé lundi à Brazzaville (Congo). Le premier match du groupe A, disputé un peu plus tôt, a enregistré la victoire du Sénégal face à la Tunisie sur le score de 26 à 21. C'est la première défaite des Algériennes dans la compétition, après la victoire obtenue dimanche face à la Côte d'Ivoire (27-25). Le Sept national devait jouer son troisième match contre la Tunisie (hier) avant de boucler le premier tour face au Sénégal (jeudi). La poule B de la CAN-2018 est composée

de l'Angola (tenante), du Congo, de la RD Congo, de la Guinée et du Maroc.

## CR Belouizdad Amrani à la barre technique

**L**e technicien Abdelkader Amrani est devenu le nouvel entraîneur du CR Belouizdad, en remplacement de Si Tahar Chérif El-Ouezani, a-t-on appris auprès du directeur général du club pensionnaire de la Ligue 1 de football Said Allik. «Amrani est officiellement avec nous jusqu'à la fin de la saison, avec possibilité de prolongement du contrat», a annoncé Allik, précisant que le club a assigné au nouveau coach l'objectif de sauver le club de la relégation. Le CRB fait face

# JS Kabylie Les Canaris actifs sur le marché des transferts

■ La direction de la JS Kabylie est très active sur le marché des transferts et tente de renforcer son effectif en faisant appel à des joueurs capables d'apporter ce plus attendu d'eux. Ainsi, les dirigeants de la formation kabyle sont entrés en contacts avec le joueur du Paradou AC, Meziani, qui affole le marché des transferts et intéresse d'autres formations qui souhaitent aussi l'incorporer.

Par Mahfoud M.

**A**insi, les responsables des Canaris font le forcing pour l'avoir définitivement au lieu de le prêter de son club qui a pour habitude de le faire pour une période de 18 mois. La situation s'éclaircira dans les prochains jours concernant ce joueur qui devrait donner un coup de main à l'attaque de la JSK qui a besoin de nouveau sang. Par ailleurs, les dirigeants kabyles qui sont à la recherche d'un meneur de jeu ont pris attache avec le jeune harrachi, Belarbi, mais ce dernier est plus proche de l'USMA qui a pris attache avec la direction de l'USMH et s'est dit prête à payer sa lettre de libération. Par ailleurs, et pour pallier cette défection, la direction des Canaris a pris attache avec un autre joueur de l'USMH qui n'est autre que le jeune Hindi, 26 ans, du même club. Les Kabyles qui veulent faire bonne figure lors de la phase retour du championnat, se donneront à fond pour réussir le stage hivernal qui se tiendra dans les prochains jours au



La JSK veut du renfort

Maroc. L'essentiel pour les Vert et Jaune est de bien se préparer pour cette deuxième partie de la saison qui s'annonce très difficile, d'autant plus que la majorité des clubs jeteront aussi toutes leurs forces dans la bataille pour terminer dans un classement

honorable. Ce stage sera l'occasion pour les joueurs de recharger les batteries et améliorer le volet physique pour être à la hauteur des attentes du staff technique.

M. M.

## Sanction de la LFP Trois matchs de suspension pour Benkhemassa et Nemdil

**L**es joueurs Mohamed Benkhemassa (USM Alger) et Nemdil Abdelkrim (ES Setif), exclus lors du match de mise à jour de la 11<sup>e</sup> journée de Ligue 1 Mobilis disputé le 29 novembre dernier au stade Omar -Hamadi (Bologhine), ont écopé de trois matchs de suspension dont un avec sursis, a indiqué lundi la Ligue de football professionnel (LFP). Outre les trois matchs de suspension, les deux joueurs exclus par l'arbitre pour «voie de

faits» devront s'acquitter d'une amende de 30 000 DA chacun. De son côté, le défenseur international de l'ESS, Abdelkader Bedrane, est sanctionné d'un match de suspension ferme et de 30 000 DA d'amende pour «contestation de décision». D'autre part, le manager du MC Oran, Zoubir Ouasti, est condamné à six mois de suspension dont trois avec sursis d'interdiction de terrain et de vestiaire, plus 100 000 DA

d'amende pour avoir «critiqué publiquement un officiel de match» lors de la rencontre NA Hussein-dey - MC Oran (1-0) de la 15<sup>e</sup> journée disputée le 21 novembre dernier au stade 20-Ouât (Alger). En Ligue 2 Mobilis, le MC El Eulma a écopé d'un match à huis clos plus 20 000 DA d'amende pour «utilisation et jet de produits pyrotechniques sur le terrain» (3<sup>e</sup> infraction) lors de la rencontre contre la JSM Béjaïa de la 15<sup>e</sup> journée. La commission de discipline a d'autre part infligé quatre matchs de suspension et 40 000 DA d'amende au joueur Zahzouh Youcef (ASM Oran) pour «comportement antisportif envers officiels» lors du match de son équipe contre l'US Biskra. Les joueurs Mohamed Bentiba (ASM Oran) et Allam Kamel (US Biskra) exclus pour «voie de faits» ont écopé de trois matchs de suspension et 30 000 DA d'amende chacun. L'ASO Chlef, le WA Tlemcen, l'USM Annaba et l'A.Boussaâda devront payer des amendes oscillant entre 60 000 et 200 000 DA pour «utilisation de fumigènes et jet de projectiles sur le terrain».

cette saison à une crise de résultat aiguë qui a entraîné l'équipe à une inquiétante dernière place au classement avec 10 points seulement, au terme de la phase aller. «La situation est très compliquée, mais nous n'allons pas léser sur les efforts pour sauver le club», a ajouté Allik. Le Chabab, confronté à une crise financière, a dû déclarer forfait pour le match de la première journée à domicile face à l'AS Ain M'ilia (défaite 3-0 sur tapis vert), ce qui lui a valu une défaut

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Médéa, Oran et Mila

## Cinq éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés

**DES DETACHEMENTS** combinés de l'Armée nationale populaire ont arrêté lundi à Médéa, Oran et Mila, cinq éléments de soutien aux groupes terroristes, tandis que d'autres détachements ont découvert et détruit à Tizi-Ouzou et Batna 12 casemates pour terroristes, indique hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et de la sécurisation des frontières, un détachement de l'ANP «a saisi, lors d'une patrouille de fouille et de recherche menée à Bordj Badji Mokhtar, un pistolet mitrailleur de type kalachnikov, un chargeur

garni, ainsi que trois véhicules tout-terrain, cinq groupes électrogènes, sept marteaux piqueurs et un téléphone satellite». Dans le même contexte, des détachements de l'ANP, en coordination avec les services des Douanes, «ont intercepté, à Tamanrasset et In Guezzam, 36 orpailleurs et deux contrebandiers, et saisi deux véhicules tout-terrain, 1,64 tonne de denrées alimentaires et des outils d'orpillage, alors que des éléments de la Gendarmerie nationale ont appréhendé deux narco-trafiquants en possession de 9,15 kilogrammes de kif traité à Béjaïa».

Slim O.

Télécommunications

## L'ASAL ambitionne de construire un nouveau satellite

L'AGENCE spatiale algérienne (ASAL) ambitionne de construire un nouveau satellite de télécommunications, Alcomsat-2, par des compétences algériennes, a annoncé, hier à Alger, son directeur général, Azzedine Oussedik. «L'ASAL ambitionne de réaliser Alcomsat-2 par des compétences algériennes», a indiqué M. Oussedik en marge des Journées portes ouvertes sur le programme national spatial. «Sur le plan technique, prévoir Alcomsat-2 est une très bonne chose. Nous n'allons pas attendre la quinzième année (durée de vie d'Alcomsat-1) pour penser à la construction d'un nouveau satellite de télécommunications», a-t-il précisé. M. Oussedik a, dans ce sens, fait part de la «volonté politique» de l'Algérie de développer son programme spa-

tial, relevant que le pays «dispose de compétences capables de mener à bien ce programme». Pour rappel, le DG de l'ASAL avait annoncé, en début d'année, le lancement de plusieurs satellites de dernière génération dans le cadre du programme spatial national 2020-2040, qui sera effectué après l'achèvement du programme spatial 2006-2020 ayant vu le lancement avec succès de cinq satellites d'observation de la terre et d'un autre dédié aux télécommunications Alcomsat-1. Alcomsat-1 a été lancé le 11 décembre 2017 par l'Algérie, qui consolide ainsi son expérience et sa maîtrise de la technologie spatiale, considérée comme un acquis stratégique au service de la souveraineté nationale et de l'essor socio-économique et culturel du pays. L. M.

Coopération

## Ahmed Gaïd Salah entame une visite officielle au Qatar

LE GÉNÉRAL de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, a entamé hier une visite officielle de trois jours à Doha au Qatar, sur invitation du président adjoint du Conseil des ministres, ministre d'Etat aux Affaires de défense qatarie, docteur Khaled Ben Mohamed Al Attiyah, inhaled le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. «Monsieur le général de corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire est arrivé ce matin à Doha, capitale du Qatar dans une visite officielle s'étalant du 4 au 6 décembre 2018, sur invitation du Docteur Khaled Ben Mohamed Al Attiyah, président adjoint du Conseil des ministres, ministre d'Etat aux Affaires de défense qatarie, où il a été reçu avec les honneurs militaires par le général de corps d'Armée

Ghanem Ben Chahine EL-Ghanem, chef d'état-major des forces armées qatarie», précise la même source. M. Gaïd Salah a été, par la suite, «reçu par son Altesse le Prince du Qatar Cheikh Tamim Ben Hamad Al Thani, à qui il a transmis les salutations de Son Excellence Monsieur le président de la République Abdelaziz Bouteflika, chef Suprême des Forces Armées, ministre de la Défense nationale et ses vœux de prospérité et de développement au peuple Qatari, tout en soulignant les excellentes relations bilatérales entre l'Algérie et le Qatar». A son tour, le Prince du Qatar a valorisé les relations historiques entre les deux pays, en exprimant ses salutations au Président Bouteflika, ajoute le MDN, soulignant que cette visite constitue une opportunité pour étudier les voies et moyens de développement des relations de coopération militaires entre les deux Armées. Hani T.

## Nos routes de plus en plus meurtrières



Djalou@hotmail.com

Deux décès, 4 blessés et quatre disparus

## Une tentative de haraga tourne au drame au large de Tizgirt

■ Il s'agirait d'un groupe d'au moins une dizaine de jeunes qui ont pris le départ depuis la plage Tamda Ouguemoune, à l'est de Tizgirt, à bord d'une embarcation.

Par Hamid H..

Une tentative d'émigration clandestine a tourné la nuit dernière au drame au large de Tizgirt (35 km au nord de Tizi Ouzou), avons-nous appris hier de sources concordantes. Il s'agirait d'un groupe

d'au moins une dizaine de jeunes qui ont pris le départ depuis la plage Tamda Ouguemoune, à l'est de Tizgirt, à bord d'une embarcation. Au lever du jour, les gardes-côtes ont repêché deux corps sans vie et quatre autres blessés, dont un dans un état grave. Ils ont été

évacués vers les ports de Tizgirt et Azeffoune. Des recherches sont actuellement en cours pour retrouver les quatre autres harragas portés disparus. A l'heure où nous mettons sous presse, les recherches se poursuivent

H. M.

Études en France

## La 3<sup>e</sup> édition du Salon en ligne à partir de jeudi en Algérie

La 3<sup>e</sup> édition du Salon en ligne des études en France, organisé par Campus France Algérie, se tiendra à partir de jeudi, indique hier un communiqué de l'ambassade de France à Alger. Pendant deux jours, plusieurs établissements français d'enseignement supérieur répondront en ligne aux questions des étudiants algériens à travers la plateforme d'accès: <http://salondz.campusfrance.or>. «Ce dispositif interactif et innovant permettra de mettre en relation les cinq espaces Campus France Algérie, les établissements d'enseignement supérieur français, les associations d'Alumni et les étudiants de l'ensemble du territoire algérien afin de promouvoir l'excellence et la qualité des formations propo-

sées», précise-t-on de même source. Le salon en ligne offrira «la possibilité aux étudiants algériens issus des 48 wilayas de dialoguer en direct depuis leur ordinateur ou leur smartphone avec plus d'une vingtaine d'établissements d'enseignement supérieur français (écoles de commerce, écoles d'ingénieurs, écoles d'art, IUT et universités) et de s'informer sur les différents diplômes proposés afin de mieux préparer leurs projets d'études 2019 sans avoir à se déplacer», détaille le communiqué. Campus France Algérie «disposera d'un espace de documentation où les visiteurs trouveront des informations sur les études en France, les aspects de la vie étudiante (logement, santé, coût de la vie étudiante en France) ainsi que les

derniers outils proposés par Campus France Algérie pour les accompagner dans le choix d'un cursus adapté et leur expliquer les différentes procédures d'inscription à l'université, en écoles d'ingénieur, d'art et de commerce en France». Les espaces Campus France Algérie, implantés dans les cinq antennes de l'Institut français d'Algérie (Alger, Oran, Constantine, Annaba et Tlemcen) proposent des «séances d'information sur les études en France, des ateliers d'aide à l'orientation, des ateliers thématiques et des ateliers CV et lettres de motivation, accessibles gratuitement dès ce mois-ci dans les cinq villes».

Yanis G.